

Bulletin Municipal

N° 23

2023

Saint-Louis-en-l'Isle



L'Isle vue de la passerelle



*Soleil couchant
sur les rues de Saint-Louis*



*Soleil couchant
sur le stade Georgette Lacour*



L'Isle vue du chemin de halage



St-Louis-en-l'Isle

budgets/fiscalité
travaux
vie sociale
infos utiles...
école
associations

le mot du Maire

Ludoviciennes, Ludoviciens,

J'ai souhaité commencer mon propos en ayant plusieurs pensées chaleureuses.

Pensée chaleureuse pour ceux qui nous ont quitté en 2022, Lucien, retiré depuis plusieurs années dans sa maison au lieu-dit « Les Graves », mais aussi Marsou, conseiller municipal pendant de nombreuses années et à qui nous avons remis lors de cette cérémonie des vœux, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent pour ses nombreuses années passées au conseil municipal au service des ludoviciennes et ludoviciens.

2022 a vu aussi la disparition de mon beau père, Michel, un Saintfronnais, mais ludovicien d'adoption, tellement il était présent du côté de Madillac, au manche de sa raclette, à l'affût du moindre passant pour partager un moment de convivialité.

Pensée chaleureuse à ceux pour qui 2023 n'aura duré que quelques jours, Bernard, homme discret et apprécié du côté de l'impasse de l'amitié, Jean venu s'installer récemment et qui n'aura connu que trop peu de temps le bon vivre à Saint Louis et Lino, pas un habitant de la commune, mais qui a choisi Saint Louis pour dernière demeure.

Une pensée chaleureuse pour Lucas, un jeune de la commune, victime d'un très grave accident.

Excusez-moi pour ce ton un peu grave, mais notre petit village fait de quelques 300 âmes est une communauté de vie où l'indifférence n'a pas sa place.

Je souhaite beaucoup de courage et j'apporte toute mon affection aux familles dans leurs épreuves respectives.

Nous avons connu une période bien singulière ces deux dernières années, loin d'être un long fleuve tranquille. Combien de fois avons-nous été privés d'importantes occasions d'échanges, de cérémonies de vœux, mais contre vents et marées, contre Covid et confinement, nous avons pourtant tout fait pour maintenir une vie associative, une vie sociale.

Ensuite parce que la vie, celle qu'on aime, n'est pas faite pour être vécue chacun chez soi, dans la solitude ou l'anonymat. La vie, c'est aussi ce plaisir simple de pouvoir se retrouver, de pouvoir se rencontrer, de pouvoir échanger.

Depuis 2020, la conjonction de crises sanitaire, puis géopolitique, et économique, a fragilisé, je le sais, nombreuses de nos familles. Pourtant, au milieu de nos incertitudes, de belles dynamiques sont venues nous révéler le meilleur.

De nombreux bras généreux se sont levés, lorsqu'il a fallu coudre des centaines de masques pour la population.

Tout cela n'a été possible que grâce à l'investissement de certains d'entre vous. Qu'ils en soient une nouvelle fois remerciés.

Cet ardent élan de solidarité se vérifia immanquablement lors des collectes solidaires à destination des populations réfugiées en provenance d'Ukraine.

Puis lorsque la commune a accueilli 2 familles ukrainiennes grâce à une initiative citoyenne, celle de Julie,

qui s'est tout de suite mobilisée dans cette démarche et qui a accueilli elle aussi une famille avec un enfant en bas âge. C'est bien grâce à elle, et je pèse mes mots, ainsi qu'au contact qu'elle avait pu établir avec une association, que nous aussi avons ouvert notre foyer à un père et son fils qui fuyaient la guerre.

J'ai été félicité publiquement pour cet engagement à de nombreuses reprises, mais sachez que nous avons vécu, ma femme et moi, une exceptionnelle aventure humaine, une expérience d'enrichissement personnel au quotidien.

A mon tour je veux féliciter tous ceux qui se sont mobilisés autour de nous pour leur offrir des habits, une coupe de cheveux, un repas ainsi que Frédérique et Jean Pierre qui ont repris le chemin des écoliers pour leur administrer quelques rudiments de la langue française.

Aujourd'hui, ces 2 familles ne sont plus à Saint Louis, une a pu obtenir un logement citoyen sur Montrem, quant à Oleksander et Danilo, la Communauté de Communes a accepté de les loger gratuitement dans un logement communautaire à Saint Médard de Mussidan.

Un grand merci à sa Présidente, Marie Rose Veysièrre, ainsi qu'à l'ensemble des conseillers communautaires pour avoir, à l'unanimité, acceptés cette mise à disposition.

Eh oui, Il y a presque un an, la Russie envahissait l'Ukraine. Une guerre aux frontières de l'Europe avec sa tragédie humaine et ses conséquences économiques, une inflation notamment sur les produits énergétiques et alimentaires qui affecte les ménages, les entreprises et nos collectivités territoriales.

Nous devons nous adapter à cette conjoncture, une nouvelle fois si difficile ! Cet effort de sobriété s'impose à vos familles, dans la gestion du quotidien. Il suppose de faire des choix, parfois délicats, recentrés sur le nécessaire. Il nous rappelle que nous vivons sur une planète dont les ressources ne sont pas infinies. Je le dis avec solennité : cet effort s'impose à tous, et la collectivité n'en est pas exemptée.

Malgré tout, nous avons maintenu l'aide aux familles en offrant une participation financière pour l'achat d'une licence dans un club sportif ou d'une adhésion à une association culturelle et ce pour les jeunes jusqu'à 18 ans. Nous avons aussi décidé de mettre en place au 1^{er} janvier la tarification sociale de la cantine. Ainsi, certaines familles bénéficieront du repas à 1 euro.

Quel bonheur d'avoir pu renouer avec le repas des aînés. Dimanche dernier, nous avons accueilli une cinquantaine de personnes de plus de 65 ans pour une journée placée sous le signe de la bonne humeur, une journée d'échanges, de partage, redonnant un peu de lien social à celles ou ceux qui en sont trop souvent éloignés.

Côté manifestations, Saint Louis est revenu à ses standards passés :

- avec sa traditionnelle fête du mois d'aout, 2 belles journées d'animation, qui n'ont malheureusement pas été ponctuées par le traditionnel feu d'artifice en raison des risques liés à la sécheresse. Nos soldats du feu étant par ailleurs fortement sollicités, reconnaissants de leur engagement, nous ne souhaitons pas les mettre à contribution pour quelques pétards allumés dans la nuit ludovicienne.

Merci aux membres du Foyer Rural pour cette organisation.

- avec sa participation aux fêtes du patrimoine en septembre, qui offraient à nouveau dans notre église une magnifique exposition de peintures, dessins et photos, produites par des artistes locaux.

Merci à Gérard, Liliane, Jacqueline, Dominique, et aux jeunes pousses Geoffrey et Pierre, pour ce bel étalage de vos compositions.

Sans oublier le rassemblement de motos organisé par Véronique et Jean François qui a permis de contempler de magnifiques machines et de partager avec tous les participants un moment d'échange autour d'un bon repas.

-avec un bourg décoré aux couleurs d'« octobre rose », un grand merci à Amélie et Nathalie pour leurs créations. Seul bémol, nos deux flamants roses qui ont été vandalisés pendant la nuit.

-avec le marché de l'avent début décembre, et dont la plus grande partie des bénéficiaires a été reversée pour le téléthon. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré ce jour-là pour la bonne cause, les membres du Foyer Rural, du Point Rencontre et ceux de l'Association des parents d'élèves, l'ARPI.

Je tiens à remercier Françoise, nouvellement installée à Saint Louis, pour son implication dans la confection des crèches dans notre église à cette occasion.

-avec une intervention de Philippe Dessaignes pour une formation aux gestes de premier secours et l'utilisation du défibrillateur, fortement appréciée par tous les participants. Formation pilotée par notre communauté de communes et dont toutes les communes ont pu bénéficier.

-avec les séances de taïchi dispensées tous les mercredis.

-avec Carnaval, Halloween et la kermesse des écoles organisés avec beaucoup de dynamisme par l'ARPI. Une association, qui marche main dans la main avec les enseignantes de notre regroupement pédagogique avec Sourzac, ce qui m'amène à remercier une nouvelle fois notre Directrice Nathalie, qui mène un travail admirable auprès des enfants de CE1-CE2 de notre école et à qui j'accorde toute ma confiance.

Dans ce décor idyllique, je ne voudrais pas oublier Nathalie, notre cantinière qui travaille à insérer toujours plus de bio dans les menus et Amélie, une nostalgique de l'époque des TAP, ces fameux temps d'activités périscolaires, qui bénévolement, pendant la pose méridienne, fait confectionner aux enfants des objets pour chaque moment important de l'année : fête des mères, des pères, pâques, Noël ...

Pour compléter le tableau des associations, je voudrais encourager le nouveau président du club de foot, né d'une fusion entre Douzillac et Saint Louis, Benjamin, et lui adresser tous mes vœux de réussite pour une association qui a eu du mal à se redresser après la période covid. Mais, j'ai confiance en lui.

Quant à la société de chasse, Patrick son président, très attaché à cette pratique, met tout en œuvre pour

maintenir cette association dynamique et responsable. Je l'y encourage.

Lors des vœux le 29 janvier dernier, j'ai pu afficher ma fierté d'accueillir la population dans notre salle du Foyer Rural.

Le conseil municipal en 2020 a décidé d'entreprendre la rénovation de ce Foyer Rural, afin d'offrir à notre population un espace convivial pour des réunions familiales et autres manifestations.

Cette salle, construite par des bénévoles qui ont œuvré sans relâche reste le témoignage d'une aventure humaine que nous nous devons de respecter.

Les travaux se sont déroulés en deux tranches, la première a permis de changer les huisseries et d'aménager une cuisine aux normes actuelles.

Merci à Bernard et Gérard pour avoir réalisé bénévolement les finitions.

En complément, financé par le Foyer Rural, le bar a été équipé d'un lave-verres, d'une machine à glaçons et d'une vitrine réfrigérée.

La deuxième tranche qui a vu sa concrétisation fin 2022 concernait le chauffage, l'éclairage, l'isolation et les peintures. Le conseil municipal a choisi de faire confiance à deux entreprises Saintfronnaises pour mener à bien ces travaux. Le résultat est remarquable et je les en remercie.

Les vieux radiateurs électriques énergivores ont laissé place à une climatisation réversible qui devrait satisfaire les locataires en période de froid, mais aussi en période estivale à condition de laisser les portes fermées et ainsi préserver l'ouïe des voisins.

Ces investissements ont été financés pour 25% par le département, merci Madame la Conseillère Départementale, et pour 40 % par l'état à travers la Dotation

d'Équipement des Territoires Ruraux, DETR et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, DSIL.

Dans cette démarche d'économie d'énergie, nous envisageons l'isolation du bâtiment de la mairie et le changement d'une partie des fenêtres de notre école, ces derniers travaux étant financés par notre Communauté de Communes compétente sur les investissements de ses écoles.

Nous devons aussi, et le conseil municipal l'a déjà abordé, réfléchir comme ailleurs à l'extinction de l'éclairage public durant la nuit, mais aussi entreprendre un remplacement de nombreux points d'éclairage vieillissants. Le Syndicat d'Électrification du département a une étude ficelée dans le cadre de travaux d'enfouissement des lignes électriques.

Abordons maintenant l'adressage de nos rues, places, routes. Nous avons enfin reçu les plaques de rues et les numéros. Nous les déploierons avant le printemps et vous informerons avec précision sur les différentes démarches à effectuer. Nous serons à vos côtés pour cette phase de transition.

Nous vous distribuerons vos numéros afin que vous puissiez les installer en évidence devant votre maison. Les employés communaux pourront réaliser cette opération à votre place si vous le désirez.

Ainsi, tous les services de livraison, de secours pourront trouver votre adresse sans hésitation et nous serons prêt pour la distribution de la fibre jusqu'à nos habitations.

Une petite innovation, l'application « panneaux Pocket » téléchargeable sur tous les téléphones portables, sauf ceux à clapet, permet de recevoir toutes les informations utiles de la commune. La aussi une initiative de notre communauté de commune qui prend en charge l'abonnement à ce service.

Concernant le sujet brûlant des poubelles, malgré un reportage accablant d'envoyé spécial, force est de constater l'enfermement des dirigeants du SMD3 qui n'apportent aucune solution crédible aux problèmes évoqués dans le reportage et vécus par nos concitoyens. Quant à la tarification, elle nous apparaît tous comme être loin d'être incitative.

Pour terminer, après avoir remercié l'ensemble du conseil municipal pour l'aide au quotidien qu'il m'apporte, le personnel communal, Florence, Jérémie, Nathalie, Régis, pour son action au quotidien au service des ludoviciens, Régis d'ailleurs récemment médaillé par Jean Luc, le maire de Saint Martin, pour ses nombreuses années employé dans sa collectivité, après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint Louis, et présenté des vœux de guérison à celles et ceux qui sont touchés par la maladie, je souhaite adresser des vœux de paix et de santé pour chacune et chacun d'entre vous ainsi que vos proches. Avec la santé, on peut tout affronter, ou presque.

Ensuite des vœux de bonheur. Le bonheur qui passe par l'épanouissement professionnel, par l'amour, l'amitié et enfin par tout ce qui contribue à la qualité de vie au quotidien. A Saint Louis nous nous y employons.

Excellente année à toutes et tous.

Le Maire, Jean-Luc MASSIAS.

Budget... 2022

A. COMMUNE

QUELQUES DONNÉES :

FONCTIONNEMENT

■ Recettes

Impôts et taxes.....	146 719 €
Dotations et participations.....	72 328 €
Remboursement sur rémunération du personnel ...	500 €
Résultat reporté de 2017	85 092 €

■ Dépenses

Charges à caractère général	62 154 €
Charges de personnel et frais assimilés	86 017 €
Transports scolaires	1 122 €
SDIS (servie incendie)	7 900 €
Subventions aux associations	3 150 €

B. ASSAINISSEMENT

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 325 642,90 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 121 997,47 €

Le budget total de la commune s'élève à 447 640,37 €.

INVESTISSEMENT

RECETTES (EN HORS TAXES) :

Conseil Départemental (contrat des territoires)	10 410 €
Travaux Foyer Rural 1 ^{ère} tranche (cuisine et huisseries)	
FCTVA	8 879 €
Emprunt	67 000 €

DÉPENSES (EN TOUTES TAXES COMPRISES) :

Congélateur et batteur mélangeur professionnel (restaurant scolaire)	3 600 €
Adressage	932 €
Pompe à chaleur Foyer Rural	16 204 €
Éclairage Foyer Rural	5 854 €
Isolation, peinture, faux plafond Foyer Rural	27 501 €

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à hauteur de 60 565,55 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 17 934,93 €

Le budget total de l'assainissement s'élève à 78 500,48 €.

Taxes locales 2022

Taxes directes locales	Taux 2021	Variation du taux	Taux 2022
Taxe Foncier bâti	43,59%	0%	43,59%
Taxe Foncier non bâti	45,84%	0%	45,84%

A tous les enfants

A tous les enfants qui sont partis le sac à dos
 Par un brumeux matin d'avril
 Je voudrais faire un monument
 A tous les enfants
 Qui ont pleuré le sac au dos
 Les yeux baissés sur leurs chagrins
 Je voudrais faire un monument
 Pas de pierre, pas de béton
 Ni de bronze qui devient vert
 Sous la morsure aiguë du temps
 Un monument de leur souffrance
 Un monument de leur terreur
 Aussi de leur étonnement
 Voilà le monde parfumé,
 Plein de rires, plein d'oiseaux bleus
 Soudain griffé d'un coup de feu
 Un monde neuf où sur un corps qui va tomber

Grandit une tache de sang
 Mais à tous ceux qui sont restés
 Les pieds au chaud, sous leur bureau
 En calculant le rendement
 De la guerre qu'ils ont voulue
 A tous les gras tous les cocus
 Qui ventripotent dans la vie
 Et comptent et comptent leurs écus
 A tous ceux-là je dresserai
 Le monument qui leur convient
 Avec la schlague, avec le fouet
 Avec mes pieds avec mes poings
 Avec des mots qui colleront
 Sur leurs faux-plis sur leurs bajoues
 Des larmes de honte et de boue.

Boris Vian.



L'enfant qui renverse le colosse de Bansky, Street-art en Ukraine (Photo l'Indépendant)

Avec ce poème de Boris Vian qui prend aux tripes, je voudrais en ce début d'année 2023, avoir une pensée pour toute la jeunesse dont l'insouciance est brisée par la guerre. A l'heure des vœux, je souhaite que ce monde revienne à la raison et que les habitants de Saint-Louis apprécient les petits moments de joie que cette année leur apportera. Bonne année 2023 à tous !

Frédérique Thurmel.

état civil

Naissances

Leyana HEUX LYOEN née le 8 janvier
 Kaydon FRAISSIGNAC né le 25 mars
 Alba LABORDE CONSTANTY



née le 6 avril

Kataleya ROULIERE MIODET née le 17 avril
 Tao PASQUET né le 19 avril
 Lucy GAILLARD née le 15 décembre

Mariages

Danielle BRIANT et LESIEUR Wilfrid



Décès



Lucien GERAUD décédé le 12 avril

Marcel BONNEFOND décédé le 5 mai

Bernard Henri CAVOUET décédé le 8 janvier 2023

Jean TRAN VAN LAI décédé le 10 janvier 2023

La rénovation du Foyer Rural de la commune :

Souvenons-nous,

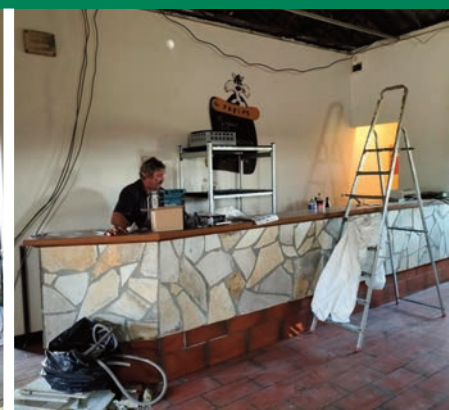
C'est à l'initiative du Maire de l'époque, Monsieur Gilbert MAYEN, en 1978, et sous la responsabilité de Roland KOSSAKOWSKI, directeur technique du chantier, aidés par une trentaine de bénévoles consacrant, weekend et temps libre à sa réalisation, que fut édifié ce bâtiment communal au terme de deux années de travail assidu (1978-1980).

Les autorités du département elles-mêmes, applaudirent cette réussite collective, pour notre commune, une page historique venait de se tourner.

La décision du Maire actuel, Jean Luc MASSIAS et de son conseil municipal d'avoir entrepris la rénovation du Foyer Rural, en plus d'être courageuse, est à saluer à double titre : non seulement elle livre aux générations futures un outil remarquable, mais elle rend un vibrant hommage aux hommes et aux femmes qui ont œuvré au bien public et qui ne sont plus là aujourd'hui.

Beaux gestes et bravo à la municipalité.

De la part de quelques rescapés de cette glorieuse époque.



La rénovation de la salle du Foyer Rural a occupé une grande partie de l'année 2022 en ce qui concerne les travaux de la commune. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons pu profiter de notre belle salle toute pimpante pour le repas des aînés et la cérémonie des vœux. L'année 2023 verra, elle, notre commune équipée par la fibre.

Je vous souhaite une très bonne année 2023 dans notre belle commune où il fait bon vivre.

Vincent Roux.



Adressage

Comme vous le savez, la commune s'est dotée de noms de rues.

Très prochainement, nous passerons à la phase pratique en installant les panneaux de rues et en vous attribuant un numéro.

Nous vous transmettrons à ce moment-là une « **attestation de modification d'adresse** », accompagnée d'une fiche expliquant les différentes démarches à effectuer.

Nous serons bien entendu très attentifs aux difficultés rencontrées par tout un chacun et nous rendrons disponibles pour vous aider.

Pour vous rassurer, voici quelques indications :

➤ Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides.

➤ Seul le certificat d'immatriculation de votre véhicule doit être modifié dans le mois qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro.

Cette démarche est gratuite. Il vous suffit de vous rendre sur le site www.service-public.fr.

Pour les entreprises et les professionnels, la modification de l'adresse est à signaler au centre de formalités des entreprises de la Chambre de Commerce ou centre de formalité de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat selon le cas.



Je vis, tu vis... nous vivons à Saint-Louis

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Balade à Aubeterre à moto :
excellents moments
initiés par Véronique et Jean-Francois
avec le Club des Vieux Guidons
de Bergerac.

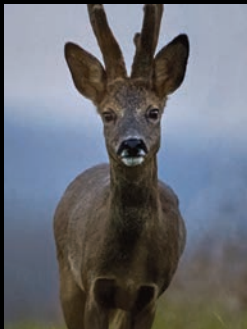
Exposition de nos artistes dans l'église :



Dominique Prout



Joffrey LLamas



Pierre Feynie



Gérard Cambourg



Jacqueline Marson



Lili Carbonnier

NOTRE FOYER RURAL

..... **Le mot de la Présidente**

Le Foyer Rural et moi-même tenons à présenter, à vous ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Pour l'année à venir, j'espère que notre association et nos activités vous apporteront toute la satisfaction recherchée.

Bien cordialement,

Marie-Yvonne Lyaen.

Bilan financier du Foyer Rural :

Au 31/12/2022 :	5 874.59 €
Livret A	3 826.31 €
Point Rencontre	707.80 €

Recettes	Dépenses
Location salle des fêtes : 1 740 €	Location salle Gerbeaud : 490 €
Cartes adhésions : 360 €	Gerbe : 50 €
	Achat livres école : 151.99 €



..... **Les animations**

... Crèches de Noël :

Cette année au mois de Décembre 4 crèches ont trouvé leur place dans la douce église de Saint Louis.

Les visiteurs ont pu profiter de la grâce tranquille de cette exposition.

Les divers personnages, les santons, la décoration ont permis de se laisser enchanter par cet art merveilleux des crèches de Noël. Merci aux personnes qui ont permis leur mise en place et qui nous ont confié les éléments de leur crèche personnelle.

Françoise Ciria.

... Octobre Rose 2022 :

Une nouvelle fois cette année le square de St Louis s'est habillé de rose grâce au remarquable travail d'Amélie Lefebvre et de Nathalie Pasquet.





... Marché de Noël :

400 euros pour l'AFM Téléthon



Animation le 4 décembre organisée pour le téléthon avec la participation de l'ARPI, Alexio Pizza, Vincent Bonnat.



... Fête Locale :



Une matinée au bord de l'eau, sous un beau soleil d'août, pour le traditionnel concours de pêche le Dimanche de la Fête à St Louis.

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS



Photo journal Sud-Ouest B. Boucharel

Le 12 octobre dans la salle du Foyer Rural a eu lieu une session de formation aux gestes de 1^{er} secours. Mr Dessaigne, sapeur-pompier volontaire a animé cette séance. Voulu par la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord, cette séance fait partie d'un programme de 22 séances gratuites dans les communes. Les participants y acquièrent les bonnes attitudes en matière de sécurité, de transmission des informations, de réactions face à une hémorragie ou un arrêt cardiaque, d'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

NUMÉROS D'URGENCE

Appel d'urgence :	112
COVID-19 :	0 800 130 000
EDF dépannage : 09 726 750 + N° département	
GDF dépannage :	0 800 47 33 33
Perte/Vol carte de crédit :	0 892 705 705
Pharmacie de garde :	32 37
Police :	17
Pompiers :	18
Urgence aéronautique :	191
Urgence maritime :	196
SAMU/Urgences nuit :	115
SAMU social/sans-abris :	08 20 33 24 24
SOS médecins :	



LE POINT RENCONTRE

Mes collègues et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2023. Nous vous remercions de vos achats lors de nos expositions qui nous permettent de continuer notre activité.

Merci et Bonne Année.

Mireille Imbeaux.

NOS COMMERÇANTS

-> Au Petit Saint-Louis :

Café/Tabac/Dépôt de pains tous les jours de la semaine.

-> Camion ambulant Foulard :

Epicierie /Fruits/Légumes le mardi à 9h15.

-> Camion ambulant Sandra :

Plats cuisinés /Viande/Charcuterie/Légumes le vendredi à 10h30.

-> Camion ambulant Alexio Pizza :

le dimanche de 18h à 21h (07-67-11-09-59).

NOS AINÉS



Quel plaisir de pouvoir reconduire cette année enfin, notre Repas des Aînés !

Une bien belle journée !



La préhistoire, quelle histoire!

Classe de CE1-CE2 de l'école de Saint Louis en l'Isle

Au printemps 2022, avec l'école, nous avons fait 2 sorties autour de la préhistoire.

Nous en avons beaucoup parlé en classe depuis le début de l'année: nous avons lu un livre sur les origines de la vie, étudié des fossiles, lu et vu des documentaires sur les préhistoriques...

Et puis, comme nous avons la chance de vivre en Dordogne, il ne nous restait plus qu'à aller voir sur place!

Je laisse la parole aux enfants. (extraits de leurs expressions écrites)



Vendredi 3 juin, on est allé aux Grottes des Rocs de Cazelle. C'était trop bien!

On s'est mesuré au pied d'un faux mammouth grandeur nature et la maîtresse nous a pris en photo derrière des préhistoriques sans tête!

Ensuite on a fait les activités.

Un monsieur nous a expliqué comment faire du tir au propulseur. J'ai touché 5 animaux! Il y avait des rennes et des sangliers.

On a aussi taillé des silex, le mien était plus pointu qu'un ongle.

C'était très dur de tailler les silex, moi je n'ai pas très bien réussi.



Après, on a fait de l'art préhistorique. On prend des peintures fabriquées avec de l'argile de couleurs différentes ou du charbon de bois.

Pour faire un pinceau on doit prendre un morceau de bois, on écrase le bout avec une grosse pierre et ça s'écarte. On peint sur une pierre, ce qu'on veut.

Moi j'ai fait un cheval, un soleil et du foin.



Le monsieur nous a maquillé le visage ou fait des tatouages avec les peintures. C'était très beau!



À midi, il nous a amené à l'endroit du pique nique et il nous a montré comment faire du feu sans briquet ni allumettes, comme les préhistoriques.

C'était impressionnant quand le monsieur a allumé le feu! On a tous applaudi!

Le saviez-vous?

Pour faire du feu, les préhistoriques ne cognaien pas deux silex l'un contre l'autre.

Ça fait des étincelles "froides" et ça ne marche pas...

Ils utilisaient un caillou appelé marcasite (qui contient du fer) et un silex.

Les étincelles tombaient sur de la poudre d'amadou (le champignon qui pousse sur les troncs d'arbre et qui ressemble à du bois) dans un petit nid de paille. On souffle doucement pour faire une belle braise.

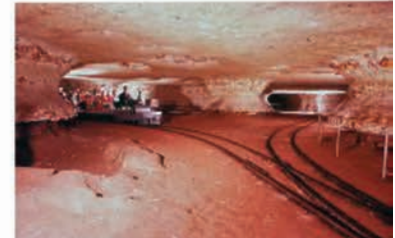
Après on ferme le nid sans écraser la braise. On agite le nid pour que le vent allume le feu et voilà!



L'après midi on a visité.

On était en groupes. Il fallait suivre un chemin dans la forêt et on avait des petits livres avec des énigmes et des questions. Il y avait des animaux cachés. On a vu des lynx, des cerfs, des bisons, des marmottes, des loups... Il y avait aussi des préhistoriques qui chassaient, un chaman, une famille dans un abri sous roche...

Notre groupe a eu peur quand il y avait les grottes! On était les premiers à passer le pont! A la fin, il y avait le parcours des champions. Il fallait sortir par des petites échelles.



Lundi 20 juin, on est allé visiter la grotte de Rouffignac et le parc du Thôt.

J'ai bien aimé quand on est allé visiter la grotte de Rouffignac. On était dans un petit train.

La grotte mesure 10 km de long et il fait 13 degrés.

Il y a 160 mammouths dessinés par les préhistoriques, c'est beaucoup!

Les dessins faits par les préhistoriques étaient magnifiques! Il y avait des rhinocéros laineux, des mammouths, des chevaux, un bouquetin...

Dans la grotte on a vu des bauges à ours, des trous où les ours des cavernes hibernaient.



À midi on a piqué dans les bois.



L'après midi, on est allé au parc du Thôt.

On a vu des races d'animaux qui vivaient au temps des préhistoriques: des cerfs, des bisons, des aurochs, des chevaux, des loups et une bébé louve qui avait 2 mois!

Au Thôt, on a fait un atelier de fabrication de lampes à graisse.

C'était les lampes qu'utilisaient les préhistoriques pour s'éclairer quand ils allaient peindre dans les grottes.

En premier on a frotté une pierre de calcaire contre un gros caillou dur pour rendre les coins plus doux.

En deuxième on a pris une ardoise pour lisser la pierre. En dernier, on a mis de la peau autour d'un silex car il était coupant et on s'en est servi pour décorer la lampe.



Le saviez-vous?

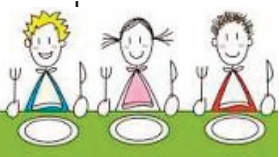
Les préhistoriques n'habitaient jamais dans les grottes: il y fait trop froid, trop noir et il peut y avoir des animaux dangereux comme les ours... Ils habitaient dans des huttes en bois, des tipis ou des abris sous roche. Ils n'allaient dans les grottes que pour faire des peintures, des dessins, des sculptures. Les scientifiques pensent que pour eux ces endroits étaient sacrés. Mais on ne peut pas en être sûrs car à la préhistoire les humains n'avaient pas encore inventé l'écriture et ils n'ont donc pas pu raconter ce qu'ils faisaient ni ce en quoi ils croyaient.

Voilà! C'était la fin de nos aventures préhistoriques! Mais c'est sûr on s'en rappellera!

Les enfants qui ont participé à ces sorties et à la rédaction de cet article sont: Maëlle Antoine, Luca Bartholomeau, Maëlle Ben, Lana Bothua, Camille Casilli, Avishai Cohen Hadria, Nélia Crisostomo, Adam Dechaise, Lilou Dupont-Gisse, Hugo Gatti, Alice Gauci, Manon Gronlier Kogon, Adina Hubert, Adam Jebrel, Mathéo Kergrach, Charlotte Lafaye, Hugo Lautrète, Kyliann Legrand Bersier, Eléa Marty, Elina Roulière, Yannick Valverde, Hinata Viard Leraillez

Côté École

LA CANTINE À 1€



La commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE a décidé de mettre en place la tarification sociale de la cantine à partir du 1^{er} janvier 2023. Le tarif du repas est donc fixé en fonction du quotient familial CAF et selon la grille suivante :

- > Quotient familial 1 jusqu'à 1000 : 1 €
- > Quotient familial 2 de 1001 à 1200 : 2.20€
- > Quotient familial 3 > 1200 : 2.40 €

La facturation est lissée sur les 10 mois de l'année scolaire, calculée sur une base de 144 jours d'école.

Tarification forfaitaire :

- > QF1 : 14.40€/ mois => Détail calcul : (1€ x 144j d'école) / 10 mois = 14.40 €
- > QF2 : 31.68 €/ mois => Détail calcul : (2.20€ x 144j d'école) / 10 mois = 31.68 €
- > QF3 : 34.56 € => Détail calcul : (2.40€ x 144j d'école) / 10 mois = 34.56 €

Cette tarification sociale sera maintenue pendant une durée de 3 ans.



Les élèves de St Louis tout à leur joie de poser avec leurs jolis masques de Carnaval. Bravo à Nathalie et Amélie pour leur engagement quotidien dans leur atelier créatif avec les enfants !



Une nouvelle fois cette année, l'association du Foyer Rural a offert des livres à l'école de Saint-Louis.

Merci pour la reconduction de cette belle initiative !

Les associations...

AMICALE DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE
INTERCOMMUNAL DES ECOLES DE SOURZAC
ET SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE (ARPI)



L'ARPI organise des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds pour financer les activités scolaires des écoles de Sourzac et de Saint-Louis, mais aussi des journées récréatives ouvertes à tous.

Comme toute association, l'amicale vit de la réussite des manifestations qu'elle organise. Nous aimerions que tous les parents soient concernés, qu'ils n'hésitent pas à partager d'un peu de leur temps car l'amicale est également un lieu de rencontre et d'échange.

Cette année a débuté avec notre fête d'Halloween, où monstres vampires

citrouilles et diables ont défilés dans les rues de Saint Louis. Ils ont récolté grâce aux Ludoviens pas moins de 23 Kilos de bonbons !!!



Nos projets 2022-2023 :

- 🎄 L'arbre de Noël : vendredi 16 décembre
- 🥞 Journée crêpes à Intermarché : samedi 28 janvier
- 🎭 Carnaval : samedi 4 mars
- 🎪 Kermesse : samedi 24 juin

Comme chaque année tout ceci est possible grâce aux bénévoles...
N'hésitez donc pas à venir nous encourager et à participer à nos animations.



JEUNESSE SPORTIVE DOUZILLACOISE ET LUDOVICIENNE

Le club de la JSDL (Jeunesse Sportive Douzillacoise Ludovicienne) vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023.

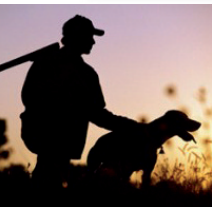
Le club évoluant désormais sur les deux communes, depuis son entente et par la suite de sa fusion, est donc engagé pour une nouvelle saison. Malgré les difficultés rencontrées depuis la COVID et de nombreux départs enregistrés cet été, la nouvelle équipe de dirigeants a effectué un travail énorme pour permettre de maintenir ce club en vie, et remercie les deux communes pour leur soutien.

Une seule équipe a été engagée cette année. Malgré des débuts difficiles nous avons enregistré deux victoires avant la trêve hivernale ce qui nous permet de croire en nos chances de maintien en fin de saison.



En espérant vous retrouver au bord des terrains pour nous encourager.

Le Président, PASQUET Benjamin



ASSOCIATION DE LA CHASSE

Une année vient de nouveau de s'écouler avec sa part de joies mais aussi de malheurs. La guerre est de retour à nos portes et nul ne sait de quoi sera fait demain. Pourtant de tous côtés sans que les choses ne soient liées de cause à effet - les extrémistes de tous poils dans notre belle France s'en donnent à cœur joie

En effet, dans ce même bulletin, l'an passé n'avais-je pas suggéré de laisser les escrocs se manifester à leurs guises tellement ils se rendaient ridicules de par leurs actions mais pas uniquement dans leurs actions anti chasse ? Effectivement, le 19 mars 2022, certains activistes n'ont-ils pas, à Pontivy, intercepté un train de marchandises et déversé sur les voies 1 500 tonnes de blé, denrée précieuse à l'heure où tant de personnes ne mangent pas à leur faim.

Croyez-vous qu'il se serait trouvé un JADOT ou autre pour dénoncer de tels actes ? Non, bien sûr, et pire encore, une certaine Sandrine ROUSSEAU n°2 EELV a même justifié l'action en expliquant qu'il fallait sensibiliser les gens contre l'agriculture intensive. On a même pu la voir se réjouir du saccage d'un tableau de Van Gogh d'une valeur inestimable avec de la soupe à la tomate. Son argumentation cette fois-ci était que l'action de ces jeunes était hyper intéressante parce que très dérangeante. Vous savez que c'est cette même personne qui veut faire passer une loi pour non-participation aux tâches ménagères à la maison ? Alors là, essayons une seconde d'imaginer un juge dans une salle d'audience demandant à un prévenu pourquoi le 17 du mois dernier il s'est endormi à 21h43 devant la télé au lieu de débarrasser la table. Sans vouloir extrapoler, je prends le pari qu'il va y avoir de franches rigolades dans les prétoires

Posons-nous la question de savoir si les escrocs ne seraient pas adepte de Procuste, à savoir de tenter de réduire les individus à un seul modèle, à une seule façon de penser ou d'agir. Certains qui pourtant sont des élus qui ne créent rien ont un pouvoir de nuisance qui leur font croire qu'ils sont importants ou alors sont-ils tout simplement misanthropes.

Dans un autre registre, mais pas si éloigné, un sénateur d'Ile et Vilaine tout juste sorti de sa sieste a eu une idée. Il propose de remplacer les chasseurs dans la régulation des sangliers - entre autre - par les 2800 agents de l'OFB, sachant que l'an passé en France 800 000 bêtes noires ont été prélevées. Nouveau terme, pour rester soft, il suffit de faire l'équation pour se rendre compte qu'ils vont devoir faire des heures supplémentaires, surtout si en plus on y ajoute les nuisibles - pardon les espèces classées ESOD - ce qui signifie pour information Espèces Susceptible d'Occasionner des Dégâts, car le mot nuisible a disparu du vocabulaire des fédérations et ce pour faire plaisir à devinez qui ...

Le respect de la planète n'a aucun intérêt s'il s'exerce au détriment des humains, même si avec l'alibi que c'est pour leur bien (formule utilisée par tous les dictateurs) car l'écologie est une dictature en tant que parti politique mais une nécessité absolue à titre individuel. D'ailleurs, il me vient à l'esprit une

citation d'un certain ALBERT EINSTEIN qui a dit - je le cite - « je ne sais pas comment aura lieu la troisième guerre mondiale, mais la quatrième aura lieu avec des battons et des silex ». Même si l'on ne peut pas associer les verts à ce qui se passe en Ukraine, les uns nous menacent de représailles nucléaires et les autres veulent nous ramener à l'âge de pierre. Je trouve donc que cela résume assez bien les deux côtés de l'échiquier

Ne dit-t-on pas à juste titre que l'eau c'est la vie ? Les aléas climatiques nous le rappellent tous les jours. Les climatologues ne cessent de nous alerter que le réchauffement climatique accélère le cycle de l'eau, non pas qu'elle risque de manquer. L'eau disponible sur terre, écosystème clos, ne varie pas mais elle va tomber plus violemment, pas forcément au bon moment et au bon endroit. Il serait donc logique de la stocker quant elle se fait abondante en la prenant dans les rivières pendant les pics hivernaux pour l'utiliser quand elle se fait rare, et bien là encore si on prend le cas des constructions de bassines pour l'irrigation dans les Deux Sèvres (pour ne citer que cet exemple) les escrocs manifestent. Ils prétendent qu'on leur vole l'eau en piétinant au passage le blé en herbe. C'est quand même mordre la main qui nous nourrit et c'est aussi agir contre la planète qu'ils ont la prétention de vouloir sauver. Car si on ne retient pas l'eau afin d'en disposer l'été, plus aucune agriculture ne sera possible. Préserver l'eau ; la stocker, c'est garantir notre autonomie alimentaire et c'est aussi permettre à nos agriculteurs de faire leur métier dans les meilleures conditions possible et ce pour notre intérêt commun, celui de manger. N'est ce pas VOLTAIRE qui déplorait à l'époque, déjà, qu'on ait trouvé, en bonne politique, le secret de faire mourir de faim ceux qui, en cultivant la terre font vivre les autres. Il est temps de redonner à cette profession d'intérêt général majeur, ses lettres de noblesses. Notez qu'avec ce qui suit peut-être allons nous nous passer de leur savoir-faire. En effet, la société OUMPH n'éveille rien de particulier pour la grande majorité d'entre nous et tant mieux. Mais pourtant, elle a innové d'une façon pour le moins surprenante en 2021. Elle a créé un steak vegan qui a ses dires a un goût de chair humaine. Là, je crois que l'on touche le fond ! Je voudrais bien savoir sur quels critères ils peuvent affirmer une telle horreur. Ont-ils osé le cannibalisme pour comparer ? Il est à espérer que non, mais allez donc savoir. Le pire c'est que cette société Suédoise a reçu pour cela en 2022 un lion d'argent au festival international de la créativité (l'un des plus prestigieuses compétitions du secteur de la publicité) et là on marche carrément sur la tête

Sinon, malgré tout, notre petite société continue son chemin sans trop de soucis, même si ses membres sont de plus en plus vieillissants, ce qui ne manquera pas à termes de poser des problèmes et qui nous poussera sûrement à envisager l'avenir autrement, mais ainsi va la vie.

C'est d'ailleurs en leur nom que je vous souhaite tous mes vœux les plus sincères pour l'année qui s'annonce, en espérant qu'elle comble tous vos souhaits et vos désirs

P. FENELON.

InfoDroits
INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

Vous avez des questions juridiques sur :

- Famille** : mariage, divorce, pension alimentaire, héritage, ...
- Travail** : conditions de travail, démission, licenciement, ...
- Logement** : bail, état des lieux, caution, dépôt de garantie, expulsion, ...
- Contrats** : assurances, vente, location, crédit, consommation, ...
- Droit public** : responsabilité, permis de construire, ...
- Procédures** : aide juridictionnelle, épave, huissier, titre de séjour, ...

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions !
Vous pouvez venir à une permanence juridique gratuite près de chez vous, sur simple rendez-vous.

Infodroits Dordogne
prendre rendez-vous au
05 53 35 34 03

www.infodroits.org

Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !

Infos Alertes Agenda

- ✓ **Gratuit**
- ✓ **Anonyme**
- ✓ **Sans Publicité**

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :

Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Cette aide exceptionnelle est accordée, sous conditions de ressources, aux ménages qui utilisent le bois (granulés, pellets, bûches, bûchettes ou plaquettes) comme source de chauffage principal.

Les critères pour bénéficier du chèque bois sont les suivants :

- > avoir un revenu fiscal de référence par unité de consommation inférieur à 27 500 € ;
- > habiter en France ;
- > ne pas avoir bénéficié du chèque fioul car le chèque exceptionnel bois et le chèque énergie exceptionnel fioul ne sont pas cumulables.

Le montant de ce « chèque énergie bois » sera compris entre 50 € et 200 € en fonction des revenus et de la composition du ménage et du type de bois de chauffage utilisé (granulés d'une part, bûches, bûchettes ou plaquettes d'autre part).

Les foyers qui se chauffent avec **des granulés de bois** auront droit à :

- > 200 € pour les foyers les plus modestes ;
- > 100 € pour les foyers ayant des revenus un peu plus élevés.

Les ménages qui se chauffent avec **des bûches, bûchettes ou plaquettes** auront droit à :

- > 100 € pour les ménages les plus modestes ;
- > 50 € pour les ménages ayant des revenus un peu plus élevés.

Ce « chèque énergie bois », n'est pas envoyé automatiquement.

Il doit être demandé sur le portail dédié «Service-Public.fr» à partir du 27 décembre 2022, saisir votre numéro fiscal de télédéclarant et transmettre une facture d'achat de bois à votre nom, de moins de 18 mois et d'un montant minimal de 50 €.



En quoi consiste le Pass Culture pour tous les jeunes ?

Le "Pass Culture" est une initiative du ministère de la Culture annoncée par Emmanuel Macron en janvier 2017 et confirmée par Françoise Nyssen en juin 2018. Après une période d'expérimentation de deux

LE PASS CULTURE POUR LES 15-17 ANS

20€ pour les jeunes de 15 ans

30€ pour les jeunes de 16 ans

30€ pour les jeunes de 17 ans

et toujours **300€** à 18 ans.

ans dans 14 départements (de juin 2019 à mai 2021), le dispositif développé par une "start-up d'État" est maintenant accessible à tous.

Créé dans l'objectif de renforcer l'accès à la culture et de diversifier les activités culturelles, ce nouveau venu se présente sous la forme d'une simple application mobile à télécharger gratuitement par les jeunes français. A leur majorité, un crédit de 300€ sera versé sur leur compte personnel de l'application.

Cette somme pourra ensuite être dépensée parmi la large gamme proposée (cinéma, musées, livres, jeux vidéos, cours de musique, etc.) comme de simples bons d'achat.

COORDONNÉES MAIRIE :

Tél : 05.53.81.04.53 / 09.61.23.52.90

Fax : 05.53.81.40.01

E-mail : mairie@saint-louis-en-lisle.fr

Site : www.saint.louis.en.lisle.fr